



## Pour une économie plus humaine, un but clair

Le 11 décembre dernier, à l'invitation de François Faure, [je suis intervenu](#) à la CCI du Vaucluse devant les membres avignonnais du réseau CEP (Collectif pour une Economie Participative), des professionnels qui, comme nous, partagent la conviction que la protection de l'environnement, l'engagement social dans l'entreprise, le soutien à une croissance raisonnée et une demande de démocratie participative traversent notre société et ne trouvent pas de réponse adaptée dans le monde de l'épargne. Face au changement de panorama qu'est le « retour de bâton ESG », ils m'ont demandé si l'entreprise était avant tout un projet économique ou un projet éthique.

Après avoir défini ce qu'était un projet économique, un projet éthique et une entreprise, et m'être demandé si l'économie n'était qu'une affaire de performance, je suis arrivé à la conclusion que l'entreprise était un projet aussi bien éthique qu'économique. Un projet éthique, parce que l'entreprise est une attention aux autres, un altruisme, et qu'elle ne peut prospérer sans être attentive à ses actionnaires, clients, salariés, fournisseurs, territoires et ressources naturelles. Un projet économique, au sens où l'entend la théologie : l'économie est « la façon dont on administre et gère sa maison en vue de la sauver », et ce par un mix de performance et de robustesse qui tienne compte des limites planétaires et humaines.

Il n'y a en effet pas d'activité économique possible sur une planète ou dans une société invivable.

**Bonne année 2026 !**

**Jérôme Courcier**, Président d'E&I

## RÉFLEXION

### Retour sur la soirée-débat à propos du financement de l'armement : peut-on distinguer "le juste" de "l'injuste", le civil du militaire et le public du privé ?

Deux fois par an, E&I organise une soirée débat ouverte à tous, sur inscription préalable. Celle du 25 novembre dernier s'est tenue à Paris et en visio. Elle a été introduite par Jérôme Courcier, Président d'E&I, avec une lecture du tableau de Delacroix "Combat du Giaour et du Pacha" d'après Lord Byron, dont les personnages correspondent à une typologie intéressante pour mettre en perspective le colloque en question... Suite, [ici](#)

### Point sur l'Atelier Éthique d'E&I en cours

E&I conduit actuellement un [Atelier](#) faisant suite à notre [soirée-débat](#) sur la question de l'engagement. Après une lecture minutieuse et de «mise à plat» du compte rendu des débats, les participants à cet Atelier de réflexion sont invités à livrer, par écrit, leurs avis personnels sur des points concrets. Ils recevront en retour des synthèses écrites de l'ensemble des positions susceptibles de nourrir leurs réflexions et leurs éventuelles décisions ultérieures...

**Olivier Johanet et Marie-Thérèse Thibaut**, Administrateurs d'E&I

## Point sur le Groupe Congrégation (entre « pairs »)

Parmi les activités historiques et régulières d'E&I, figure une rencontre désormais annuelle entre économies en fonction dans les communauté ou congrégation religieuses, un «GT» (Groupe de travail) entre pairs : le Groupe Congrégation d'E&I. La dernière rencontre annuelle s'est tenue le 15/10/2025.

💡 Prochaine date : le **14 octobre 2026**, à Paris et en visio .

A la différence d'autres activités proposées par notre association (Soirées-Débat, Atelier Éthique, etc.) qui sont, au contraire, ouvertes plus largement, ce « GT » est un moment d'échange spécifique, en toute confidentialité, réservé aux Économies religieuses ou religieux, assurant leurs missions dans une communauté/congrégation. C'est l'un des rares lieux où se retrouver, entre pairs, et ces derniers souhaitent le préserver. D'autres occasions de dialogue fécond sont proposées par l'association qui intéressent laïcs et religieux, de conserve, comme relaté [ici](#).

**Marie-Thérèse Thibaut**, Administratrice d'E&I

## Point sur les comités NS50

L'objectif du comité NS50 est de statuer sur les valeurs admises ou non dans l'univers d'investissement du fonds Nouvelle stratégie 50 (NS50). Ce fond actions, essentiellement, créé en même temps qu'Éthique et Investissement, est géré depuis plus de 40 ans maintenant en fonction des décisions de ce comité, dont nous sommes depuis l'origine parties prenantes. Un compte rendu dans l'une de nos publications, celle qui s'intitule «Communication économique et financière d'E&I» est diffusé à nos adhérents tout d'abord, par mail, avant d'être archivé sur [notre site](#). Le rythme de ces revues d'entreprises cotées à l'aune de critères extra-financiers (ESG) et le protocole mis en place à la rentrée de septembre dernier sont décrits [ici](#). Depuis notre précédente Newsletter (juillet 2025), le Comité a passé en revue les fleurons de l'Aérospatial et de la Défense avec un compte rendu diffusé par mailing à l'ensemble de nos adhérents. Seront prochainement disponibles selon cette même logique de primeur aux adhérents à jour de leur cotisation annuelle, la Communication Économique et Financière d'E&I sur le secteur du Luxe (déc. 2025), suivie du Textile (retail).

**Pierre Chardigny**, Administrateur d'E&I

## FORMATIONS

### Retour sur la formation aux fondamentaux, en présentiel (FPF 2025)

Cette session de 2 jours successifs en novembre sur les fondamentaux en finance, est conçue pour apporter aux Économies des congrégations et à leurs collaborateurs (laïcs ou religieux) -RAF, DAF etc.- des réponses simples et concrètes à des questions complexes :

- Comment évaluer les besoins de financement ?
- Comment définir l'allocation d'actifs adéquate ?
- Comment s'organiser pour en assurer le suivi ?

Elle s'est déroulée les 26 et 27/11/2025 chez les Sr Nicolas Barré à Paris, qui cette fois encore ont fait bon accueil aux intervenants et 12 participants réunis.

Après une bonne dizaine d'années, cette formule va faire peau neuve sous la houlette de Raymond Verley et Pierrick Walch. Bravo et merci aux formateurs (Benoit Vesco – Aurélie Bauduin – Olivier de Guerre – Marc Favard) qui à mes côtés, sur la période ont assuré 15 sessions pour former environ 150 économies.

### Formation à la Prévision Long Terme- (PLT 2026) d'E&I en visio

Historiquement dispensée par E&I, cette formation continue de l'être : prochaine séquence prévue entre avril et novembre 2026. Cette session s'adresse aux communautés/congrégations religieuses encore autonomes, souhaitant appréhender et confectionner cet outil en fonction de leurs propres valeurs et besoins. Elle se déroule à distance, alternant théorie et mise en pratique, accompagnée autant que nécessaire.

Inscriptions et programme [ici](#).

PS : une recension des principales formations destinées aux Économies religieuses/ses est depuis l'an passé disponible ; l'édition pour 2026 est accessible grâce au lien au bout de cette [page](#).

**Pierre Arquié**, Administrateur d'E&I

## ENGAGEMENT/INTERPELLATIONS

### Question écrite à BNPP sur son traitement d'un client historique, Altice

L'univers financier actuel est marqué par une formidable concentration des moyens et des financements « à la main » des grands groupes. La remarquable [sollicitude des banques universelles pour ces grands joueurs](#) se déploie souvent aux dépens du service de leurs petits clients et de leurs fournisseurs ou encore, de leurs actionnaires. BNP-Paribas (BNPP) a choisi d'apporter depuis vingt ans au principal fondateur du groupe Altice la plus grande part des cinquante milliards de son financement.

Ce groupe majoritairement détenu par Patrick Drahi, «soutenu par la première banque européenne» titre [L'Informé](#), a aussi défrayé la chronique par une gestion sociale brutale et diverses opérations financières qui certes, ont pu permettre un enrichissement exceptionnel des dirigeants mais aussi, offrir matière à plusieurs mises en cause judiciaires tant au Portugal qu'en France.

Évidemment l'absence, patente, des établissements gestionnaires d'actifs des litiges résultant d'une mauvaise gouvernance ou d'un management abusif, encourage les mauvais comportements.

Aussi, [le 15 octobre 2024](#), notre association [a estimé utile de questionner cette banque, par courrier](#) et courriel destinés aux administrateurs de BNP Paribas, sur les méthodes du client emblématique Altice (ex Numericable-SFR) vers lequel la banque a pu conduire depuis deux décennies des millions d'épargnants et retraités :

- Le Code de conduite de la banque est-il adapté pour la protéger de ce type d'affaire ?
- Les faits évoqués (divers contentieux en France et au Portugal, résultats inquiétants d'Altice) sont-ils susceptibles de conduire BNPP à réviser son Code de conduite ?
- BNPP envisage-t-elle, pour protéger ses parties prenantes (clients, déposants et actionnaires), de se porter, à l'instar du groupe Altice lui-même, partie civile dans les dossiers délictuels en cours ?

Au vu de la réponse elliptique de la directrice de la RSE de la Banque à E&I, dans sa Lettre datée du 7 novembre 2024, une question écrite -cette fois en Assemblée Générale des actionnaires (AG)- a donc été présentée, dans le cadre de [la Campagne 2025 du FIR](#).

Réaction : le 13 mai 2025, au Carrousel du Louvre où s'est tenue cette AG, BNP Paribas a renvoyé son audience vers une réponse écrite postée sur son site, fort courte, où elle indique « ne pas commenter » (...). Le lendemain, dans la vidéo de l'AG 2025 mise en ligne sur le site de BNPP, la partie « questions-réponses » était initialement coupée au montage, puis remise en entier sur [réclamations](#) (cf Nina Godart Le Monde du 4/09/2025) : ...Circulez, il n'y a rien à voir...

Et depuis ?

Les créanciers d'Altice France qui pour la plupart, avaient suivi le banquier maison lui accordant crédit, ont dû accepter de perdre dix des vingt-cinq milliards qui leur étaient dûs avec report de l'échéance finale à 2033, en échange de 45% du capital d'[un groupe affaibli](#).

Quant aux méthodes des dirigeants, une vague de perquisitions récemment menées par la justice française suite à l'[enquête ouverte en septembre 2023 « sur un vaste système de corruption](#) » visant des faits qualifiés notamment de « corruption privée, d'escroquerie en bande organisée et de blanchiment en bande organisée, au détriment du groupe Altice » a de quoi inquiéter. Le groupe aurait été « géré à ses dépens » ! De fait, P. Drahi en France et son «bras droit» A. Pereira au Portugal-se déchirent après s'être personnellement enrichis en le surendettant : le second réclame ainsi au premier 1,4 milliard d'euros (dont 348 millions d'euros sur la cession de BFM, 282 millions de dollars sur des dividendes d'Altice USA, 11 millions sur la vente d'un yacht, 6 millions sur la vente d'un avion, et 760 millions d'euros de créances diverses. ) CQFD.

Donc agissons!

Notre association dès lors va renouveler ses questions à BNPP en 2026 :

- 1) Quel est l'impact de la restructuration d'Altice France sur les résultats 2024 et 2025 du groupe BNP Paribas ?
- 2) BNP Paribas, qui poursuit semble-t-il, ses relations d'affaires avec le groupe Altice, envisage-t-elle de protéger ses intérêts et ceux de ses clients et actionnaires en se portant partie civile face au "système corruptif" dénoncé ?
- 3) BNP Paribas est-elle victime ou complice des principaux bénéficiaires du système caractérisé chez Altice ?

**Pierre-Henri Leroy**, Administrateur d'E&I

### **A quoi sert l'engagement ? Un exemple :**

Notre association a contribué à la campagne de questions écrites destinées aux entreprises du CAC 40 durant leurs AG annuelles, notamment, à la réflexion et à la rédaction d'une question destinée à la Société Générale.

Après avoir attiré l'attention de la banque sur le fait que les activités de financement automobile des banques jouent un rôle clé dans l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone du secteur des transports, qui implique d'éliminer progressivement d'ici 2035 la mise en circulation de nouveaux véhicules légers fonctionnant aux carburants fossiles, nous lui avons collectivement demandé de s'engager publiquement sur une trajectoire d'arrêt de ses prêts ou locations longue durée de véhicules thermiques et hybrides.

Elle ne l'a pas fait. Mais fin novembre, le Groupe Crédit Agricole vient, lui, de s'engager à financer 10 points de part de marché électrique de plus que la moyenne européenne d'ici 2028, en excluant les véhicules hybrides rechargeables : un objectif ambitieux, construit notamment grâce à un travail inédit de transparence et d'analyse conduit avec les ONG T&E et Reclaim Finance. C'est un signal fort envoyé au marché, dans un moment charnière.

Cela montre que les acteurs financiers peuvent accélérer la transition, quand certains constructeurs préfèrent semer le doute. Un exemple à suivre pour l'ensemble du secteur du financement automobile, qui n'a pas d'objectifs climatiques crédibles à ce jour.

**Jérôme Courcier**, Pdt d'E&I

### **Rencontre internationale à Londres de European Church Investors conference**

Le 13 juin dernier, notre association a eu le privilège d'assister, à Londres, à un événement intellectuellement stimulant : la première conférence de la communauté des investisseurs religieux en Europe, une initiative conjointe entre le Church Investors Group (CIG), les Arbeitskreis Kirchlicher Investoren (AKI) et le De Nieuwe Beurskoers (DNBK).

Nous avons discuté des racines chrétiennes de l'investissement éthique et nous nous sommes demandés si investir dans le secteur de la défense pouvait être responsable. Sur ces deux sujets, notre association a d'ailleurs entamé la réflexion, à travers un GT interne au Conseil d'administration (CA d'E&I) sur la [finance chrétienne](#) et à l'occasion de notre [soirée-débat](#) sur le « Financement de l'armement, comment distinguer "le juste" de "l'injuste", le civil du militaire et le public du privé ? ».

A l'issue de cette rencontre internationale, à Londres, un groupe d'investisseurs, dont les Church Commissioners for England, LBP Asset Management, Schroders et First Sentier, a publié une note conceptuelle sur l'investissement responsable dans la défense, dans laquelle figure leur intention d'élaborer un ensemble de principes pour l'investissement responsable dans la défense. Sur cette base, ce groupe entend mener des consultations avec d'autres investisseurs ainsi que les associations industrielles et les entreprises liées à la défense, les gouvernements et les décideurs politiques, la société civile et les experts en la matière, pour publier en 2026 un document plus complet.

**Jérôme Courcier**, Pdt d'E&I

### **Un parcours proposé par Christ Vert, expérimenté par E&I**

Depuis la parution de Laudato Si, lettre encyclique du Pape François en mai 2015, de nombreuses initiatives ont vu le jour pour proposer des parcours de découverte et de conversion pour une transformation écologique intégrale.

Parmi cette multitude, Ethique et Investissement a croisé le réseau Le Christ vert, un réseau qui propose notamment différents parcours. Et parmi les thèmes abordés, celui de l'économie et de la finance avec pour problématique « Mettre l'économie au service du bien commun » nous a interpellé tout particulièrement. Entre idées et réalité, il y a toujours un chemin à faire ; ce réseau propose d'avancer en 4 étapes : s'informer et se documenter ; rencontrer des acteurs de terrain ; identifier ses résistances ; prendre des résolutions. Témoignage de la personne d'E&I inscrite au parcours, Michèle Royer : « Comment mon travail fait-il fructifier la Création est un point clé évoqué lors de ce Parcours, de manière particulièrement lumineuse et documentée m'a-t-il semblé. A contrario, combattre le travail déshumanisant, comme tout ce qui altère nos liens, en vérité (dilution des responsabilités dans des segmentations en chaîne hors de contrôle ; digitalisation de nos vies ; financiarisation de l'économie, sans garde-fous...) est primordial. Idem: en tant qu'épargnant/investisseur, suis-je tentée d'en déduire car l'argent « travaille » dit-on aussi mais pour qui/quoi, comment, à quel prix? », relève Michèle Royer.

Sans oublier le « travail sur soi », adressé à chacun(e), scandé tout au long du parcours proposé. En l'occurrence, se défier d'une pseudo-sécurisation par l'accumulation, un usage pathologique des biens nécessaires de ce monde en fait, signe d'angoisse face à notre finitude. Finitude mal comprise, démontre [Etienne Grenet](#).

« Préférer la «communion à l'accumulation » dit-il ; cette leçon peut s'appliquer, dans le cadre de nos activités à E&I. Notamment, parmi les critères des entreprises passées en revue en [Comité NS50](#) et de nos interpellations de « Pharaon » comme l'écrivait Nicole Reille...» extrapole Michèle Royer, ajoutant qu'en fine l'engagement dans ce Parcours lui inspire pour 2026 «un vœu salutaire de fidélité et de persévérance. Merci de votre soutien passé, et à venir...»

**Chantal Arnaud**, Administratrice d'E&I

## VIE DE L'ASSOCIATION/RH/PARTENARIATS...

### Adhésions et finances à fin 2025

Double satisfaction cette année sur ces sujets financiers qui sont souvent l'objet de préoccupations :

- Des cotisations en hausse par rapport à l'an passé ; à la veille de Noël le nombre de cotisations encaissées dépasse le total de 2024 ( 95 ), et certaines sont encore attendues ; à signaler une évolution des moyens de paiement : alors que la grosse majorité des cotisants nous postaient des chèques, la majorité émettent maintenant des virements, et les paiements par carte bancaire progressent également
- Un nombre de formations record ! Cela est dû non seulement à l'inauguration d'un nouveau module sur l'Éthique des Placements, mais au doublement de la session sur les Prévisions à long terme PLT, et au bon remplissage de la formation de fin novembre sur les fondamentaux; à signaler également l'accord conclu avec la Corref pour qu'elle prodigue notre outil historique de Prévision Long Terme (PLT), notamment dans les Diocèses éloignés de l'Ile de France, sachant les difficultés propres aux communautés au chevet desquelles Corref & Cie assurent ses missions spécifiques. Le relai est heureusement assuré !

Nos dépenses demeurant gérées avec économie, la conséquence logique de ces deux bonnes nouvelles sera la production à notre Assemblée Générale d'avril 2026 d'un résultat 2025 très satisfaisant.

**Bernard Viallatoux**, Trésorier d'E&I

### RH

Par décision du CA intervenue à la rentrée de septembre, le titre de Michèle Royer, au poste de chargée de mission a évolué pour devenir celui de « Déléguée Générale » d'E&I.

### Partenariats

Avec la Corref et l'ARRIA, E&I a participé au nouveau catalogue qui recense utilement, à date, des formations destinées aux congrégations en matière économique et financière prévues en 2026. Ce « flyer » est adressé par mailing à [nos adhérents](#).



## REVUE DE PRESSE

**Quelques tribunes/analyses dans les médias de presse (citant ou signée E&I) :**

[La Finance responsable doit-elle investir dans la Défense ? par Marie Dancer, La Croix](#)

[Bourse : quand les « petits porteurs » essaient de faire entendre leur voix](#) par Nina Godart, Le Monde du 04/09/2025

### Un documentaire sur nos origines... et la dynamique inaugurée

Le 31 août dernier, France2 a diffusé, dans la cadre du Jour du Seigneur et de Présence Protestante, "Les jardiniers de l'économie" un documentaire de Claire Jeanteur qui explore le mouvement de la finance responsable, un courant qui se veut transformateur, dans un sens éthique, orientée vers le bien commun -à rebours donc, d'une économie fondée sur la recherche de la rentabilité à n'importe quel prix.

De Sœur Nicole Reille, religieuse pionnière fondatrice en 1983 de notre association et du fonds NS50, à nos jours avec des figures syndicales, des associations chrétiennes, des entrepreneurs engagés, ce film retrace les débuts d'une dynamique inspirée, par la pensée sociale catholique et l'éthique protestante, qui ne rejette pas le capitalisme mais cherche à en infléchir les logiques. Il interroge notre rapport à l'argent, au pouvoir et à la justice sociale. Avec les participations de : Pierre Arquié, Jérôme Courcier – Association Éthique et Investissement –, François Faure – Agent général d'assurance et Président-Fondateur du RéseauCEP –, Geneviève Féronne – à l'origine la 1ère agence française de notation extra-financière, Arèse (1997-2002) –, Nicole Notat – Secrétaire générale de la CFDT (1992-2002) avant de présider l'agence Vigeo –, Lucie Pinson – Directrice de l'ONG Reclaim finance – Dominique Potier – Député de Meurthe-et-Moselle, Cécile Renouard – Présidente du Campus de la Transition –, Marie-Thérèse Thibaut – Économiste de la congrégation Nicolas Barré –, notamment. **En 2026**, nous vous proposerons de **participer à une projection-débat en salle**, pour le (re)découvrir et surtout, interagir avec des protagonistes, « in vivo » :

 Dates et lieux dans l'agenda 

### AGENDA

 Projections-débat autour du documentaire de Claire Jeanteur « [Les jardiniers de l'Économie](#) » organisées en 2026 par E&I à :

- Paris, le **4 février soir**
- Bains en Bretagne, le **30 avril soir**
- Saint-German en Laye (78), le **2 juin soir**

 Le **15 avril 2026**, Assemblée Générale d'E&I suivie d'une soirée-débat à Paris et en visio.

**Précisions à venir ...**

 pour votre soutien et votre engagement !

**Éthique et Investissement 27, rue de Maubeuge 75009 Paris**